

L'ARDEUR

Concours de poésie
Du 15 Janvier
au 17 Mars 2018
Ouvert à tous

mots de jossy
Ateliers d'écriture - Contes - Les Mots en Scène - Expression orale, corporelle et écrite

Renseignements et inscriptions :

06.81.18.94.08

lesmotsdejossy@orange.fr

Espace Citoyen - 4 rue Régano-33670 Créon

**PRINTEMPS
POÈTES**
CENTRE NATIONAL
POUR LA POÉSIE

WWW.PRINTEMPSDESPOETES.COM

EXQUISIT

sofia
la copie privée



CNL

RÈGLEMENT complet du concours de poésie

Art. 1 : Ce concours est ouvert à tous les auteurs francophones. Il est GRATUIT.

Art. 2 : Les prix attribués sont des lots surprise et la publication des poèmes vainqueurs sur notre page Facebook.

Art. 3 : Les candidats sont invités à concourir entre le 15 Janvier et le 17 Mars 2018 dans une des catégories suivantes :

- **Ecoles primaires**
- **Collège**
- **Particuliers catégorie : 6-12 ans ; 12-18 ans et +18 ans**

Les créations poétiques sont à transmettre avant le 17 Mars 2018 :

- à l'adresse courriel lesmotsdejossy@orange.fr
- à l'adresse courrier Les Mots de Jossy – Espace Citoyen-4 rue Régano-33670 Créon
- par le biais des urnes à la disposition des participants dans les écoles ou mairies de la Communauté des communes du créonnais et le collège de Créon

Attention : les vainqueurs de l'année précédente peuvent participer au concours mais leur poème ne pourra pas prétendre à la sélection finale.

Art. 4 : Les poèmes peuvent être individuels ou collectifs, en rime ou en prose, sur le thème national du Printemps des Poètes 2018 « L'Ardeur » ou sur thème libre. Le nombre de vers ou de lignes n'est pas imposé.

Art 5 : Les poèmes devront comporter le prénom, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le mail (éventuellement) des auteurs ainsi que la catégorie concernée. Les participants peuvent envoyer plusieurs poèmes mais parmi ceux-là un seul poème sera désigné gagnant.

Art. 6 : un Jury composé d'un comité de lecture lié à l'association Les Mots de Jossy et aux bibliothèques de la C.C.C fera une sélection et désignera les poèmes vainqueurs.

Art. 7 : Les poèmes vainqueurs seront proclamés et dévoilés sur notre page facebook le 30 Mars 2018.

Les décisions seront sans appel.

Art 8 : Afin de les remercier de leur participation, les auteurs de chaque poème verront leur poème affiché à l'Espace Citoyen du 30 Mars au 9 Avril. Entre le 9 avril et la mi juin l'exposition voyagera dans les bibliothèques, les écoles de la Communauté des communes du créonnais, le collège de Créon et chez Handivillage à Camblanes.

Art. 9 : La participation au concours vaut pour acceptation du règlement.

venez partager un peu de temps avec nous selon vos disponibilités

**Vous avez envie de donner un peu de votre temps
à une association ?**

par plaisir,

pour vous sentir utile,

pour rencontrer du monde ?

**Venez rejoindre l'équipe des lecteurs de poésie durant
le mois de mars !**

**Chaque année, pour fêter le Printemps des Poètes notre équipe
de BIP (Brigades d'Intervention Poétique) sillonne les écoles,
les crèches, maison de retraite... pour offrir la lecture
de quelques poèmes.**

Entrez dans l'équipe et installez le Printemps avec enthousiasme.



Secteur de la communauté des communes du créonnais

06.81.18.94.08

lesmotsdejossy@orange.fr